12 novembre 2026

Pour un troisième plan national de renouvellement urbain !

Le 14 novembre, Dorian Cousin et Jean-Maurice Collette, respectivement président et vice-président chargé des politiques publiques de notre structure, participeront à l'inauguration du complexe sportif des Malassis à Bagnolet. Cette installation regroupe une piscine, un espace de sports de combat et des équipements extérieurs dédiés au basket, au football et à l'athlétisme. Porté par Est Ensemble et par la Ville de Bagnolet, il a été soutenu par l'Etat, le Département, la Métropole du Grand Paris, l'Agence nationale du sport mais aussi l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Nous avons accompagné ce projet et, plus largement, le projet de renouvellement urbain des hauts de Bagnolet, dans le cadre d'une convention de coopération spécifique et unique en son genre conclue avec Est Ensemble. Nous nous sommes tout particulièrement impliqués pour favoriser la réalisation de quartiers où les activités physiques et sportives (APS) sont un pilier de la transformation urbaine au bénéfice de tous les habitants. Dans un département carencé et alors que l'inactivité physique est liée à plus de 50 000 décès survenant chaque année en France, il y a une nécessité à promouvoir des stratégies d'urbanisme qui offrent, à toutes et tous, des possibilités de pratique des APS de manière systématique, depuis le pied d'immeuble jusqu'à l'installation la plus sophistiquée.

Avec les collectivités de Seine-Saint-Denis, soutenus par l'Etat et le Département, nous avons pu promouvoir un véritable urbanisme sportif et des réalisations concrètes au bénéfice des habitants dans plusieurs parties de notre territoire. Nous avons observé, à cette occasion l'importance du renouvellement urbain. Outil essentiel pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers les plus en difficulté, il est aussi un temps pour repenser significativement la ville Sans l'élan apporté par le Nouveau plan national de renouvellement urbain (NPNRU, lancé en 2014), nous n'aurions pas été aussi loin. Avec le NPNRU, l'urbanisme sportif a trouvé un terrain particulièrement intéressant.

Actuellement, il est question, au Parlement, d'approuver un troisième plan national de renouvellement urbain (PRU 3). Nous en avons très clairement besoin. Les carences en équipements de notre département (16 équipements pour 10 000 habitants en Seine-Saint-Denis contre 49 en France) ne peuvent être réduites par une simple injonction à la construction. Face à la densité et à la complexité, il est impératif de passer par une réécriture de la ville avec un volet APS stratégique. Le PRU 3 est donc un vecteur essentiel : il favorisera la création de nouveaux espaces dans les quartiers de la Politique de la Ville et servira de point d'appui à la constitution de systèmes urbains plus actifs et plus sportifs, au bénéfice de tout le territoire.

En tant que représentants du mouvement sportif, mais aussi en tant qu'acteurs citoyens, nous réaffirmons qu'un PRU 3 est nécessaire pour la Seine-Saint-Denis et, selon toute probabilité, pour d'autres territoires. Nous nous engageons, de notre côté, à y contribuer, en apportant des idées et une ingénierie innovantes.

Nous échangeons déjà au sujet de l'avenir de l'urbanisme sportif avec l'Etat, le Département, les collectivités mais aussi avec le Comité national olympique et sportif français et l'Agence nationale du sport. Le sport de Seine-Saint-Denis a déjà pris le départ d'une très belle course. Avec le PRU 3, nous sommes convaincus que cette course ne comptera que des gagnants !

Contact et informations : Martin Citarella, martin.citarella@cdos93.org, 06 48 41 41 43

Bibliothèque en ligne dédiée à l'urbanisme sportif : https://base93.org/thematiques/